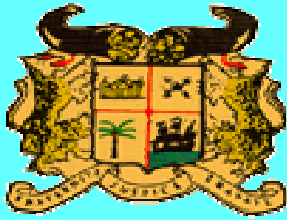


République du Bénin



Ministère Chargé du Plan,
de la Prospective et du Développement



Système des Nations Unies

Premier rapport
sur les

Objectifs du Millénaire pour le Développement



Cotonou, juillet 2003

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION DES OMD AU BENIN.....	iii
PREFACE	iv
INTRODUCTION.....	1
BENIN : CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT	2
QUELQUES INDICATEURS CLES DE DEVELOPPEMENT.....	4
OBJECTIF 1 : ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM.....	5
OBJECTIF 2 : ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS	9
OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES.....	11
OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE.....	13
OBJECTIF 5 : AMELIORER LA SANTE MATERNELLE	15
OBJECTIF 6 : COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET AUTRES MALADIES .	16
OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE.....	19
OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT	24
CONCLUSION	25
INDICATEURS DE SUIVI DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT.....	26
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	28
EQUIPE DE REDACTION DU PREMIER RAPPORT SUR LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT.....	29

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement
BenInfo	: Base de données socioéconomiques du Bénin
BHAPP	: Benin HIV/AIDS Prevention Project
CBDD	: Centre Béninois pour le Développement Durable
CENA	: Commission Electorale Nationale Autonome
CENAGREF	: Centre National de Gestion des Réserves de Faune
CNS	: Conseil National de la Statistique
DEPOLIPO	: Déclaration de Politique de Population
DEVESOC	: Programme d'Appui au Développement Social
DGAE	: Direction Générale des Affaires Economiques
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECVR	: Etudes sur les Conditions de Vie des ménages Ruraux
ELAM	: Enquête Légère Auprès des Ménages
IDH	: Indicateur de Développement Humain
IEC	: Information Education Communication
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MEHU	: Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MSP	: Ministère de la Santé Publique
NLTPS	: Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme
OCS	: Observatoire de Changement Social
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PADES	: Projet d'Appui au Développement des Sous-Préfectures
PAG II	: Deuxième Programme d'Action du Gouvernement
PAPBG	: Programme d'Appui à la Promotion de la Bonne Gouvernance
PAPN	: Projet d'Appui des Parcs Nationaux
PARFU	: Projet d'Appui à la Réforme du Foncier et à l'Urbanisme
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PASNAREP	: Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
PDVS	: Projet de Développement des Villes Secondaires
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PGRN	: Programme de Gestion des Ressources Naturelles
PGUD	: Programme de Gestion Urbaine Décentralisée
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNAE	: Plan National d'Action Environnementale
PNLS	: Programme National de Lutte contre le Sida
PPTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PROSAF	: Projet Intégré de Santé Familiale
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SNIGS	: Système National Intégré de Gestion Statistique Sanitaire
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	: United Nations Population Fund
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UVS	: Unité Villageoise de Santé

VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION DES OMD AU BENIN

Cibles	L'objectif sera-t-il atteint ?			Etat de l'environnement		
Objectif 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim						
Cible 1 : Réduire de 50%, la proportion de la population béninoise vivant en dessous du seuil de pauvreté en faisant passer l'indice de pauvreté à 15% d'ici à 2015	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant
Cible 2 : Réduire de 50% le nombre de personnes souffrant de malnutrition d'ici à 2015	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant
Objectif 2 : Assurer une éducation primaire pour tous						
Cible 3 : Assurer l'instruction primaire à tous les enfants en âge d'aller à l'école d'ici à 2015	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant
Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes						
Cible 4 : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et, à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant
Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans						
Cible 5 : Réduire le taux de mortalité infanto-juvénile de 166,5 pour mille en 1996 à 90 pour mille en 2015	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle						
Cible 6 : Réduire le taux de mortalité maternelle de 498 en 1996 à 390 pour cent mille naissances vivantes en 2015	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant
Objectif 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies						
Cible 7 : Réduire la prévalence des IST/VIH/SIDA	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant
Cible 8 : Avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle d'ici à 2015	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant
Objectif 7 : Assurer un environnement durable						
Cible 9: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant
Cible 10 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant
Cible 11 : Réussir, d'ici à 2015, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 2/3 des béninois vivant dans des taudis	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement						
Cible 12: S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés.	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant

PREFACE

En décidant d'œuvrer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Bénin, le Gouvernement a renouvelé son engagement dans la lutte contre la pauvreté, la faim, le VIH Sida et les autres maladies, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement ainsi que la discrimination à l'égard des femmes.

A l'instar des pays signataires de la Déclaration du Millénaire de septembre 2000, le Bénin entend rédiger périodiquement un rapport faisant le point des progrès réalisés dans cette lutte en rapport avec la capacité du Système Statistique National.

La quasi-totalité des pays d'Afrique s'est engagée dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques conformes à ces objectifs. Au Bénin, ces politiques reposent sur une vision à long terme «Bénin 2025 - Alafia». S'inspirant de cette orientation, le deuxième Programme d'Action du Gouvernement (PAG II) 2001-2006 a été élaboré. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) 2003-2005 constitue pour le court terme la manifestation réelle de leur mise en œuvre.

Ce premier rapport du Bénin sur les OMD est entièrement élaboré par les cadres nationaux sous l'égide du Conseil National de la Statistique, avec l'appui de la Représentation du système des Nations Unies au Bénin. Il se propose de rendre compte des progrès réalisés dans l'atteinte de chacun des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'aide des indicateurs les plus pertinents. C'est un instrument de bilan de lutte pour le développement et contre la pauvreté qui doit contribuer à :

- mesurer les progrès réalisés sur les OMD et les mécanismes de suivi ;
- relever l'éveil des consciences ;
- relever les défis et saisir les opportunités pour le pays ;
- orienter les stratégies et assurer la cohérence des initiatives ;
- renouveler des engagements politiques ;
- établir un climat favorable à l'action afin d'encourager les décideurs et les autres partenaires à intervenir ;
- mener le plaidoyer pour une campagne nationale en vue d'atteindre les OMD ;
- nouer des alliances ou consolider les partenariats ;
- renforcer la capacité nationale à évaluer les objectifs et à établir les rapports à ce sujet.

Le gouvernement béninois et la Représentation du système des Nations Unies ont saisi cette occasion pour renouveler leurs engagements pour la mise en œuvre des OMD au Bénin. L'accent a été mis sur l'importance de la base de données socioéconomiques du Bénin, BenInfo qui a permis l'aboutissement de ce précieux document et qui a bénéficié des contributions techniques et financières du système des Nations Unies au Bénin.

Nous nourrissons l'espoir que ce rapport servira de référence pour un suivi effectif des indicateurs de développement du Bénin et voudrions remercier tous les partenaires et acteurs qui ont contribué à sa préparation

Monsieur Moustapha SOUMARE
Coordonnateur des activités opérationnelles
du système des Nations Unies

S. E. Monsieur Bruno AMOUSSOU
Ministre d'Etat, Chargé du Plan,
De la Prospective et du Développement
Président du Conseil National de la Statistique

INTRODUCTION

Suite à la Déclaration du Millénaire adoptée par 191 pays en septembre 2000, 8 objectifs structurés autour de 18 cibles mesurables par 48 indicateurs ont été définis au niveau mondial et constituent un ensemble d'engagements pris par la communauté internationale pour la construction d'un monde meilleur. Cette nouvelle approche sous-tend la philosophie du présent rapport et doit permettre : (i) de mesurer précisément les progrès enregistrés entre 1990 et 2015 ; (ii) de mobiliser l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux autour d'objectifs précis ; et (iii) d'appuyer l'identification des priorités et des besoins au niveau national.

La quasi-totalité des pays d'Afrique y compris le Bénin s'est engagée dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques conformes aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Au Bénin, ces politiques reposent sur une vision à long terme appelée Bénin 2025 - *scénario Alafia* élaborée sur la base d'un processus participatif à travers les Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme (NLTPS). S'inspirant de cette orientation, le Gouvernement a élaboré, pour le moyen terme, un programme d'action couvrant la période 2001-2006 appelé deuxième Programme d'Action du Gouvernement (PAG II) et le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) pour le court terme (2003-2005).

Au cours de la période allant de 2002 à 2003, des mesures spécifiques de politique d'appropriation des OMD par le gouvernement béninois ont visé l'opérationnalisation et le renforcement du cadre de mise en œuvre de ces objectifs.

Le gouvernement du Bénin est accompagné dans son action par les partenaires au développement qui sont parties prenantes dans la mise en œuvre de la Déclaration du

Millénaire. En effet, il existe une concertation de plus en plus poussée entre les partenaires au développement, le Gouvernement et la société civile, dans le but d'éradiquer la pauvreté au Bénin. Ce cadre de concertation devrait favoriser la bonne gouvernance, le développement et la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, il suppose des pistes de réflexion et des actions pour une plus grande mobilisation des ressources financières, une allocation rationnelle des ressources et leur consommation efficiente pour la mise en œuvre des OMD.

Il importe alors, de faire l'état des lieux en ce qui concerne ces objectifs. Un rapport national faisant le point sur la situation du Bénin constitue en effet, une dimension essentielle pour la réalisation de ces objectifs car, il permet d'évaluer l'impact des stratégies de réduction de la pauvreté et de faciliter le pilotage de leur mise en œuvre en fonction des résultats programmés.

Le présent rapport du Bénin sur les OMD, qui est le premier du pays, se propose de rendre compte des éléments ci-après, avec dans chaque cas, des indicateurs pertinents permettant de mesurer les progrès réalisés notamment : (i) le contexte de développement national ; (ii) l'extrême pauvreté et la faim ; (iii) l'éducation primaire pour tous ; (iv) l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; (v) la mortalité infanto-juvénile ; (vi) la santé maternelle ; (vii) le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies ; et (viii) le développement durable.

Enfin, sur la base du développement de ces éléments, il est procédé à une vue d'ensemble de la situation. Cet aperçu porte sur la probabilité d'atteindre chaque objectif.

Situations géographique et Politique

Le Bénin est un pays francophone de l'Afrique de l'Ouest qui s'étend sur une superficie de 114 763 kilomètres carrés. Il est limité au Nord par le Niger et le Burkina-Faso, à l'Ouest par le Togo, à l'Est par le Nigéria et au Sud par l'Océan Atlantique. Une réforme administrative engagée depuis les années 90 a permis d'ériger en 1999 les 77 Sous-Préfectures en 77 Communes dont 3 à statut particulier (Cotonou, Porto-Novo et Parakou).

Sur le plan démographique, la population du Bénin est évaluée en 2002 à 6 752 569 habitants au troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3). Elle présente les caractéristiques suivantes : (i) un taux d'accroissement annuel de 3,2% entre 1992 et 2002 ; (ii) une densité moyenne de 58,8 habitants au km² ; (iii) une espérance de vie à la naissance de 54 ans (RGPH 2) ; et (iv) une répartition par sexe indiquant 51,4% de femmes.

Selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain en 2002, avec un Indice de Développement Humain (IDH) égal à 0,420, le Bénin fait partie des pays à faible développement humain (IDH < 0,500). Il occupe le 158^{ème} rang sur les 173 pays dont l'IDH a été calculé sur la base des données de l'année 2000. Selon ce même Indice et au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), le Bénin vient au 4^{ème} rang derrière le Togo, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Du point de vue politique, le pays reste essentiellement marqué par l'expérience d'un pluralisme démocratique, amorcé depuis la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990. Le régime politique est de type présidentiel, avec des institutions de contre-pouvoir comme : l'Assemblée Nationale, la Cour Constitutionnelle, la Cour Suprême, la Haute Cour de Justice, le Conseil Economique et Social et la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication.

Le contexte politique du Bénin reste également dominé par une préoccupation de bonne gouvernance. Cet état de choses peut

s'apprécier à travers la mise en place du fichier unique de référence du personnel de l'Etat, l'élaboration d'un Plan anti-corruption et l'organisation régulière d'élections.

Sur le plan de la gouvernance administrative, il y a eu en août 2001 la mise en place du mécanisme d'élaboration du fichier unique pour la gestion informatisée et harmonisée du personnel de l'Etat ; l'actualisation régulière de ce fichier constituera sur le plan administratif, un effort de maîtrise et de suivi de la carrière de ce personnel. En outre, l'élaboration en 2001 d'un plan stratégique de lutte contre la corruption consacre une série d'actions de réduction de ce fléau. Enfin, considéré sur le plan politique comme une référence en Afrique, le Bénin a connu en mars 2001 sa troisième élection présidentielle et en mars 2003 sa quatrième élection législative de l'ère démocratique. Avec l'organisation des élections communales et municipales en décembre 2002 et l'installation de conseils communaux, la décentralisation est devenue une réalité au Bénin.

Economie et Pauvreté

La situation économique du Bénin a, dans l'ensemble, connu une évolution favorable sur les six dernières années. Ainsi, sur la période 1996-2001, le pays a connu une croissance moyenne de 5,3%, et n'a enregistré qu'une inflation de 3,6%. Cette croissance économique s'est reposée sur un taux d'investissement de l'ordre de 17,8% en moyenne que le faible niveau d'épargne nationale représentant 11,2% du PIB, n'a pas suffi à financer. En conséquence, les paiements extérieurs courants ont, sur la période, affiché un déficit correspondant en moyenne à 6,6% du PIB.

De façon générale, le Gouvernement a maintenu un cadre macro-économique stable en raison des progrès significatifs enregistrés sur le plan des finances publiques. En effet, le déficit budgétaire (base ordonnancement) rapporté au PIB a été contenu à un niveau moyen de 2,9% auquel on peut ajouter d'importantes réductions d'arriérés de paiement intérieur correspondant à environ 2%

du PIB. Dans le même temps, l'encours de la dette extérieure connaît sur la période une diminution sensible de 16,2% passant de 757,2 milliards FCFA en 1996 à 651,8 milliards FCFA en 2001.

Ce niveau d'endettement, bien que lourd (37,1% du PIB en 2001), a permis au Bénin de se voir déclaré éligible en juillet 2000 à l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ). A ce titre, les partenaires au développement se sont engagés à renoncer partiellement ou totalement au recouvrement de leurs créances. Les allègements ainsi obtenus s'élèvent à 38,9 milliards FCFA entre 2000 et 2002 et servent essentiellement à financer les secteurs sociaux (éducation, santé).

L'analyse de la contribution des différents secteurs à la croissance économique révèle une prépondérance du secteur tertiaire. En effet, structurellement dominé au Bénin par le commerce et les services marchands, ce secteur a concentré la plus forte valeur ajoutée, soit 50,1% du PIB en 2001. Le secteur primaire vient en 2^{ème} position avec une contribution au PIB de 35,5%. Enfin, essentiellement fournie par les industries alimentaires et les cimenteries, la contribution du secteur secondaire représente 14,4% de la production en 2001.

En ce qui concerne la pauvreté au Bénin, la situation ne s'améliore pas : l'incidence globale de la pauvreté qui était de 26,5% en 1996 est passée à 29,0% en 2000¹. Cette situation cache par ailleurs des disparités selon le milieu et le sexe et démontre que toutes les mesures de lutte contre ce fléau ont eu une portée limitée. Alors que l'incidence de la pauvreté connaît une amélioration en milieu urbain, en passant de 28,5% en 1994-1995 à 23,3% en 1999-2000, elle s'est aggravée en milieu rural, en passant de 25,2% en 1994-1995 à 32,9% en 1999-2000. Il est à noter que le seuil de pauvreté en milieu rural qui était établi en 1996 à 42 075 F CFA par an et par tête est passé à 51 413 F CFA en 2000 ; sur la même période, il est passé de 48 629 F CFA à 91 705 FCFA en milieu urbain. La pauvreté

touche plus les femmes que les hommes du point de vue de la profondeur et de la sévérité, et frappe de façon inégalitaire les différents départements et groupes sociaux.

En effet, l'analyse de la contribution de chaque département à la pauvreté nationale a révélé en 1995 que ce sont les départements du Mono et du Couffo qui étaient les plus touchés ; les départements les moins touchés étant l'Alibori, le Borgou, l'Ouémé et le Plateau. Sur la période 1999-2000, les départements du Borgou et du Couffo avec respectivement 48,5% et 47,5% sont ceux qui regroupent le plus grand nombre de ménages pauvres pour le milieu rural. En milieu urbain, ce sont les départements du Borgou et du Littoral qui sont les plus touchés par la pauvreté en 1999-2000.

D'après les Enquêtes Légères Auprès des Ménages (ELAM) et les Etudes sur les Conditions de Vie des ménages en milieu Rural (ECVR 1 et 2), les déterminants de la pauvreté au Bénin sont essentiellement la taille du ménage, l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef du ménage.

Santé et éducation

Le système sanitaire du pays notamment sa pyramide sanitaire est en pleine mutation. Le Bénin connaît un fort taux de morbidité qui induit une mortalité de 15,6 pour mille habitants. Les décès annuels des enfants de moins d'un an et des mères représentent plus de 30% de l'ensemble des décès annuels enregistrés.

En 2001, seuls 61,1% de la population béninoise ont accès à l'eau potable.

Les efforts constants réalisés par les différents gouvernements béninois voient leur impact limité par des pesanteurs socioculturelles entraînant de faibles taux d'utilisation des services publics notamment en milieu rural.

Les taux bruts de scolarisation dans l'enseignement primaire sont en nette progression avec cependant de fortes disparités entre les départements d'une part, et entre les sexes d'autre part. Pour l'année 2000, dans le département de l'Atacora-Donga, le taux brut de scolarisation au primaire est de 66,1% contre un taux de 95,3% au Mono-Couffo pour une moyenne nationale de 80,0%. Au niveau national, ce taux est de 94,4% pour les garçons

¹ La différence entre ces deux incidences est statistiquement non significative au sens du t-Student

et 65,2% pour les filles. Quant au taux d'alphabétisation des adultes, il était en 2001 de 47,8% pour les hommes contre 25,0% pour les femmes, avec un niveau national de 35,9%.

Le suivi et la mise en œuvre des OMD exigent que soient centralisées et harmonisées des séries continues de données statistiques pour l'évaluation de leur progrès. De par sa capacité et ses potentialités, la base de données socioéconomiques du Bénin, BenInfo, qui a largement été mise à contribution pour la rédaction du présent rapport, devra être renforcée, régulièrement mise à jour et rendue accessible en temps réel, pour répondre à sa vocation de source d'informations statistiques de référence, au service de l'évaluation de tout objectif.



Atouts et potentialités du Bénin, efforts du Gouvernement

Le Bénin dispose d'un certain nombre d'atouts et de potentialités sur lesquels le Gouvernement a décidé de bâtir sa stratégie de réduction de la pauvreté. Il s'agit entre autres : (i) du respect des règles de la démocratie et des droits de l'homme ; (ii) de la stabilité socio-politique et macroéconomique ; et (iii) de l'avantage de sa localisation.

Fort de ces atouts et avec l'appui des partenaires au développement, le gouvernement béninois s'est engagé dans diverses initiatives de réduction de la pauvreté portant notamment sur le renforcement des capacités des pauvres à générer des revenus, l'amélioration de l'offre des services de santé et d'éducation, l'approvisionnement des populations en eau potable, la sécurité alimentaire pour tous, la gestion de l'environnement, le renforcement des capacités de gestion et d'absorption des ressources publiques.

QUELQUES INDICATEURS CLES DE DEVELOPPEMENT

Indicateurs	Valeur	Année
Population (habitants)	6.752.569	2002
Superficie (km ²)	114.763	
Taux de croissance intercensitaire de la population (%)	3,2	2002
Espérance de vie à la naissance (ans)	54,3	1992
Taux d'accroissement du revenu réel par tête (%)	2,82	2001
Indice de Développement Humain (IDH)	0,420	2001
Pourcentage de la population rurale en dessous du seuil de pauvreté	31,3	1999
Pourcentage de la population urbaine en dessous du seuil de pauvreté	23,3	1999
Encours de la dette/PIB (%)	37,1	2001
Taux de prévalence du paludisme (pour mille)	113,6	2001
Taux de prévalence du VIH/SIDA (%)	4,1	2001
Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	61,1	1998
Pourcentage d'enfants de moins de 3 ans souffrant d'insuffisance pondérale	22,9	2001
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus (%)	35,9	2001
Taux brut de scolarisation (%)	94,3	2002
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	0,7	2002
Taux de mortalité maternelle pour cent mille naissances vivantes	498,0	1996
Part de l'éducation dans le budget de l'Etat (%)	20,7	2001
Taux de fréquentation des services de la santé (%)	34,0	2000
Taux de mortalité infantile (pour mille)	89,1	2001
Taux de mortalité infanto-juvénile (pour mille)	160,0	2001

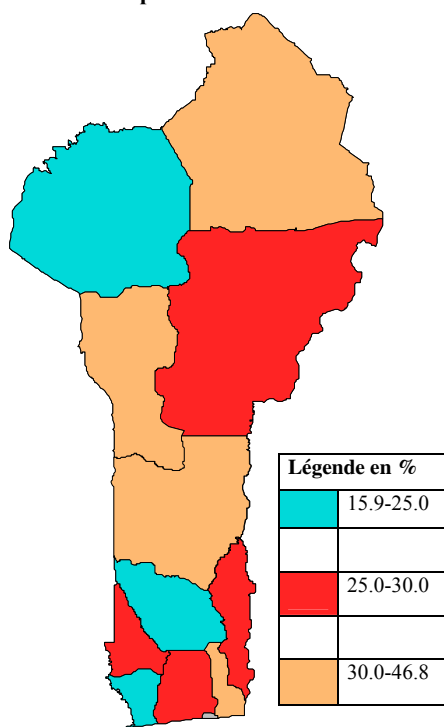
OBJECTIF 1 : ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM

Cible 1 : Réduire de 50% la proportion de la population béninoise vivant en dessous du seuil de pauvreté en faisant passer l'indice de pauvreté à 15% d'ici à 2015.

Situation et tendance

La pauvreté est un phénomène de masse à facettes multiples au Bénin. Elle est plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain. La lutte contre la pauvreté n'a pas encore eu les effets escomptés. En milieu rural, l'incidence de la pauvreté est passée de 25,2% en 1994-1995 à 32,9% en 1999-2000 tandis qu'en milieu urbain, elle est passée de 28,5% à 23,3% sur la même période. La pauvreté frappe différemment les départements du pays. En effet, en 1999 - 2000, son incidence² va de 15,9% dans le Zou à 46,9% dans le Couffo.

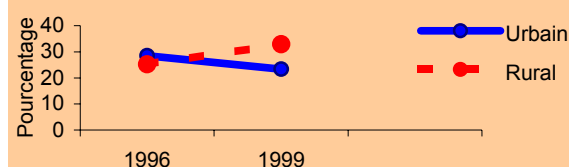
Carte n° 1 : incidence de la pauvreté par département en 1999 - 2000



Les principales caractéristiques socio-économiques des ménages pauvres sont: la grande taille du ménage, le sexe des chefs de ménage, le faible niveau d'instruction formelle, la fréquence élevée de maladies courantes et autres risques de santé, l'accès insuffisant aux services sociaux de base et la

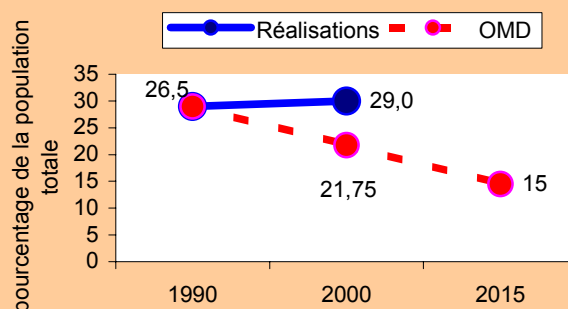
faiblesse de la protection sociale. La pauvreté touche plus les femmes que les hommes du point de vue de la profondeur et de la sévérité.

Graphique 1.1 : Evolution de l'incidence de la pauvreté globale selon le milieu de résidence



Source : ECVR 1999/2000

Graphique 1.2 Incidence de pauvreté globale



Source : ECVR 1999/2000

Les travaux du forum sur l'accélération de la croissance, organisé au Bénin en mai 2001, ont montré que pour réduire significativement la pauvreté, un taux de croissance économique réelle d'au moins 7% est indispensable sur une longue période.

Principaux défis à relever

Le renforcement de la bonne gouvernance, du dialogue social interne et la mise en œuvre effective de la décentralisation sont, dans un Etat de droit, de nature à jouer un rôle déterminant dans la stratégie de réduction de la pauvreté. Au-delà de ces principes de base, les défis suivants sont à relever : (i) l'amélioration de l'accès des ménages au crédit dans le monde rural ; (ii) la diversification rationnelle des exportations des produits agricoles de base ; (iii) le développement des infrastructures communautaires de base (routes, eau, électricité, téléphone) ; (iv) le renforcement des capacités de gestion et d'absorption des ressources publiques ; (v) la

² L'incidence départementale n'existe qu'en équivalent adulte.

mise en œuvre effective de la politique nationale de promotion de la femme ; (vi) la réduction des inégalités entre pauvres et non pauvres ; (vii) l'accélération des mécanismes de la mise en place de la décentralisation, notamment les registres fonciers urbains simplifiés (RFUS) ; et (viii) l'accélération de la réforme foncière.

Cadre de réalisation de l'objectif

➤ Politiques et programmes

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, les autorités béninoises ont doté le pays de divers documents de référence dont les NLTPS, le Programme d'Action du Gouvernement (PAG II) et tout récemment le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Les stratégies définies dans ces trois documents visent un même objectif, celui de contribuer à la prospérité du pays et donc de lutter contre la pauvreté.

En effet, les NLTPS visent à faire du Bénin en 2025: «un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être». Dans le même temps, l'un des axes centraux du PAG II est la consolidation de la bonne gouvernance et le renforcement de la lutte contre la pauvreté. Quant au DSRP, il traduit la vision du Gouvernement, avec également comme axes prioritaires le renforcement du cadre macroéconomique, de la bonne gouvernance et de la capacité des pauvres à participer au processus de décision et de production.

Ces documents ont permis l'élaboration et la mise en œuvre avec l'appui des partenaires au développement de divers programmes axés sur la réduction de la pauvreté dont le Projet d'Appui au Développement des Sous-Préfectures (PADES). Il en est de même du Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (PASNAREP), du Programme d'Appui à la Promotion de la Bonne Gouvernance (PAPBG), etc. Antérieurement à ces derniers, le Bénin s'était doté d'un certain nombre de programmes tels que la Déclaration de Politique de Population (DEPOLIPO), qui ont également pour objectif d'assurer à chaque citoyen une meilleure condition de vie.

➤ Axes prioritaires de coopération

Les domaines prioritaires et les grands axes pour lesquels le Bénin a besoin de l'appui des partenaires au développement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, concernent : (i) l'opérationnalisation des initiatives de lutte contre la pauvreté inscrites dans le DSRP ; (ii) l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base surtout pour les groupes vulnérables (éducation, soins de santé primaire, eau potable et assainissement,...) ; (iii) le renforcement de la lutte contre les inégalités et disparités de genre ; (iv) le renforcement de la bonne gouvernance ; (v) la mobilisation des ressources pour le financement des infrastructures conformément au deuxième Programme d'Action du Gouvernement (PAG II) ; (vi) le renforcement du système d'information statistique ; et (vii) la mise en place et le renforcement des mécanismes de suivi-évaluation.

Conclusion

Différents travaux ayant pour objectifs d'identifier les pistes de réflexion susceptibles d'inverser la tendance mise en relief par les indicateurs socioéconomiques ci-dessus décrits, ont été réalisés. Les résultats de ces travaux font douter tant soit peu des chances du Bénin d'atteindre cet objectif à l'horizon 2015.

Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Éléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Fort Moyen Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen Faible

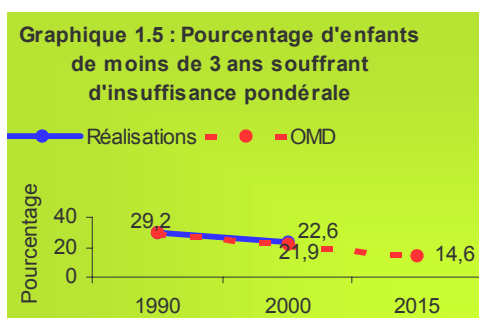
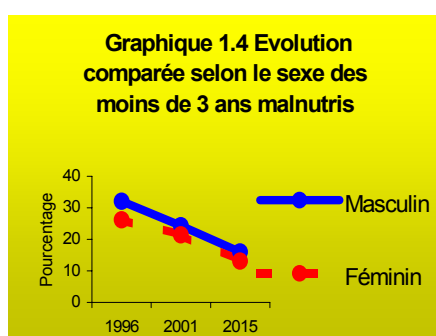
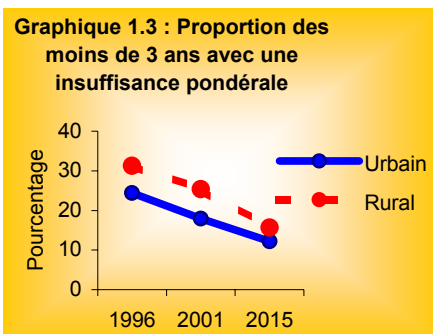
Cible 2 : D'ici à 2015, réduire de 50% le nombre de personnes souffrant de malnutrition.

Situation et tendance

Bien que s'améliorant, l'état nutritionnel des enfants au Bénin est des moins reluisants de la sous-région et témoigne de l'impact de la

pauvreté sur une partie importante de la population. Plusieurs enquêtes nutritionnelles menées dans le pays ont confirmé l'existence de toutes les formes de malnutrition protéino-énergétique chez les enfants de 0 à 5 ans. Le retard de croissance est plus marqué, 30% dont 8% de forme sévère. L'insuffisance pondérale frappe 23% des enfants et l'émaciation 8%. Sur le plan national, la proportion d'enfants de moins de 3 ans vivant avec une insuffisance pondérale est passée de 29,2% en 1996 à 22,9% en 2001. L'état nutritionnel des enfants présente des disparités tant du point de vue du sexe que du point de vue du lieu d'habitation. Les enfants vivant en zones rurales sont plus durement frappés que ceux des zones urbaines. En outre, comparativement aux filles, les garçons sont les principales victimes.

Par ailleurs, il est observé que 15% des femmes présentent un déficit énergétique chronique qui affecte négativement leur force de travail et qui a des conséquences lourdes sur leur santé de la reproduction.



Source graphiques 1.3, 1.4, et 1.5 : EDS Bénin 1996 et 2001

Il convient de signaler que les résultats des études spécifiques sur la pauvreté montrent que le phénomène de la malnutrition est plus accentué en milieu rural. Les zones les plus touchées sont notamment la zone extrême-nord, la zone cotonnière nord-Bénin, la zone de la dépression du fait des conditions agro-écologiques, des systèmes de culture et des modes d'alimentation des enfants.

Principaux défis à relever

Les principaux défis à relever tournent autour des facteurs explicatifs de la malnutrition des enfants de moins de 3 ans et de la pauvreté alimentaire. Il s'agit notamment : (i) des interventions concertées des différents acteurs pour une meilleure synergie des actions en vue de réduire la malnutrition ; (ii) de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages ; (iii) du désenclavement de certaines zones ; et (iv) de la mécanisation de l'agriculture.

Cadre de réalisation de l'objectif

➤ Politiques et programmes

Pour aider les populations pauvres et vulnérables à sortir progressivement de la malnutrition et de la pauvreté, le gouvernement du Bénin a défini une politique à la fois nutritionnelle et de sécurité alimentaire et a initié avec l'appui des partenaires au développement, de nombreux projets et programmes portant sur le manioc, l'igname, le soja, le riz, le niébé, le palmier à huile et certains produits maraîchers. Par ailleurs, dans le PAG II, il est prévu d'une part, de mettre en œuvre une déclaration de politique et un schéma directeur de développement rural et, d'autre part, d'élaborer un plan d'action sur le financement durable de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

➤ Axes prioritaires de coopération

Les domaines prioritaires dans lesquels le Bénin a besoin de l'appui des partenaires au développement sont : (i) la promotion de la sécurité alimentaire et la modernisation de l'agriculture ; (ii) le renforcement des facilités d'accès aux micro-crédits et la diversification des sources de revenus du monde rural ; (iii) l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux essentiels ; (iv) le

désenclavement des zones par le développement des pistes de desserte rurale ; et (v) le développement et le renforcement au niveau communal de l'information, de l'éducation et de la communication pour un changement de comportement en matière de nutrition des enfants de moins de 3 ans.

Conclusion

L'évolution des indicateurs étudiés ne laisse pas beaucoup d'espoir quant à une réduction de moitié d'ici à 2015 du nombre de personnes souffrant de malnutrition.

Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations		
Capacités de collecte de données	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Fort	Moyen	Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort	Moyen	Faible

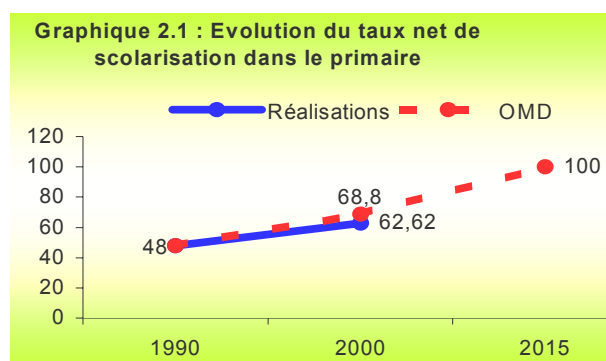


OBJECTIF 2 : ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

Cible 3 : D'ici à 2015, assurer l'instruction primaire à tous les enfants en âge d'aller à l'école.

Situation et tendance

D'importants progrès ont été réalisés à tous les niveaux du système éducatif béninois. Ainsi, le taux brut de scolarisation, qui était de 59,5% en 1992, est évalué à 94,3% en 2002. En ce qui concerne le taux net de scolarisation dans le primaire, il connaît également une amélioration constante passant de 48% en 1992 à 62,6% en 1998. Ces performances sont imputables à l'option d'universalisation de l'instruction primaire choisie par le Gouvernement depuis les années 80. D'ailleurs, malgré la politique budgétaire restrictive menée par le pays dans le cadre de ses Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) successifs, la part de l'éducation dans le budget de l'Etat, même si elle reste toujours insuffisante, n'a jamais cessé de s'améliorer. Ainsi, elle est passée de 15% en 1997 à 20,7% en 2001. L'insuffisance budgétaire n'a pas favorisé la création de certains cycles scolaires dans les localités où le besoin se fait pourtant sentir. Par ailleurs, le ratio élèves/maître s'est dégradé en passant de 39,9 en 1992 à 55,2 en 2001. Néanmoins, on note une amélioration de la situation en 2002 (53). Sur le plan de l'alphabétisation, le taux des 15 ans et plus est passé de 36,3% en 1996 à 35,9% en 2001 avec cependant des disparités entre sexes. En effet, 47,9% des hommes sont alphabétisés contre 24,9% des femmes.



Source : Annuaire Statistique du Ministère de l'Education

Principaux défis à relever

Les principaux défis de l'accès universel à l'éducation primaire en 2015 sont : (i) la

revalorisation de la fonction enseignante ; (ii) l'amélioration de l'accès à la scolarisation et celle du maintien des filles à l'école ; (iii) le renforcement du personnel ; et (iv) l'amélioration du cadre institutionnel.

Cadre de réalisation de l'objectif

➤ Politiques et programmes

De nouvelles orientations ont été définies au cours des Etats Généraux de l'Education organisés en 1990 et de nouveaux programmes ont été élaborés et adoptés au cours de la table ronde sur le secteur de l'éducation en 1997. Après la présidentielle de mars 2001, le Ministère de l'Education Nationale a été subdivisé en trois ordres d'enseignement pour plus d'efficacité.

Par ailleurs, un nouveau programme est en cours d'exécution dans l'enseignement primaire, avec l'appui des partenaires au développement ; c'est aussi le cas des programmes en matière de population et de vie familiale, comme c'est le cas de l'amélioration de la scolarisation des filles et de l'environnement scolaire, enfin de "l'éducation pour tous". En outre, avec la libéralisation du système éducatif et la décentralisation pour une meilleure prise en charge des besoins des communautés à la base, certaines initiatives se verront renforcées. Il s'agit notamment de la mise en place de cantines scolaires, de la construction de blocs sanitaires et de l'aménagement des points d'eau dans des écoles.

➤ Axes prioritaires de coopération

Pour assurer l'instruction primaire à tous les enfants en âge d'aller à l'école, le Bénin a besoin d'être appuyé par ses partenaires au développement dans les domaines suivants : (i) le renforcement du recrutement et de la formation des enseignants ; (ii) la construction et la réfection de salles de classes dans les localités qui en ont besoin ; (iii) la poursuite de la subvention pour la gratuité de l'inscription au primaire public et la création d'un fonds de soutien aux écoles privées ; (iv) le renforcement et l'extension des cantines scolaires ; (v) le renforcement du système

éducatif non formel ; (vi) la répartition géographique des écoles et des enseignants ; et (vii) le renforcement de la scolarisation des enfants notamment celle des filles.

Conclusion

L'objectif "instruction primaire pour tous" en 2015 peut donc être atteint par le Bénin, mais des efforts doivent être soutenus par tous pour améliorer la qualité de l'enseignement et le maintien des enfants à l'école jusqu'à la fin du cycle primaire ainsi que pour la réduction des disparités filles/garçons.

Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Fort Moyen Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen Faible



OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Cible 4 : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et, à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

Situation et tendance

Au Bénin, au titre des éléments de bilans enregistrés dans la poursuite de cet objectif, on note globalement la persistance des inégalités entre les sexes. En effet, les femmes béninoises qui représentent cependant 51% de la population, ont un statut social inférieur à celui des hommes dans maints domaines de développement.



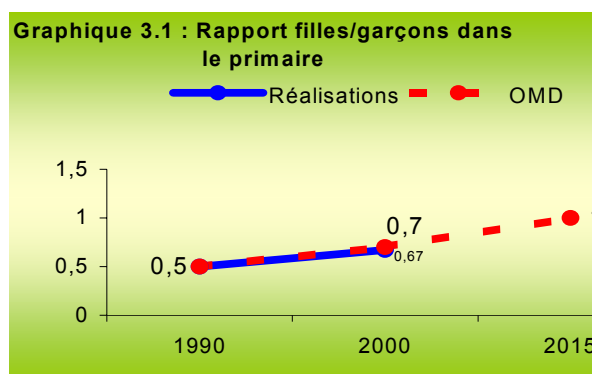
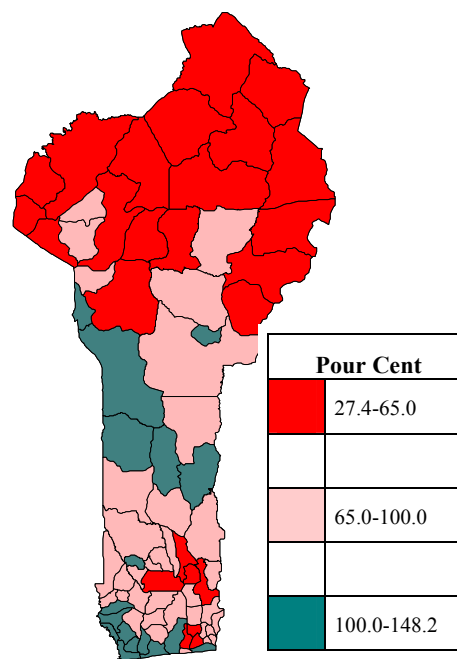
Dans le domaine de l'éducation où les efforts du pays sont les plus remarquables en matière de promotion du genre, on remarque que la majorité des garçons en âge d'être scolarisés en 2002 le sont contrairement à la situation des filles. En effet, le taux brut de scolarisation des filles, tous niveaux confondus, est de 78,1% contre 110,46% pour les garçons.

Le taux net de scolarisation dans le primaire affiche également une évolution similaire ; ce qui permet d'avoir aujourd'hui un rapport filles/garçons égal à 0,7.

Les indicateurs politiques et ceux d'occupation d'emploi dans le secteur public ne sont point reluisants. En effet, la proportion de femmes occupant un siège au parlement bien qu'elle soit en légère hausse, reste encore faible. En ce qui concerne la proportion de femmes au Gouvernement, elle connaît une évolution erratique ; de 14,3% en 1990, elle est passée à 10,5% en 2001, après un creux de 5,6% en 1996. Pendant ce même temps, la proportion

de femmes élues maires aux élections communales et municipales de décembre 2002 est de 3,9%. La proportion des femmes salariées dans le secteur public a peu varié passant de 25,4% en 1992 à 26,9% en 2002.

Carte n°2 : taux brut de scolarisation des filles en 2002



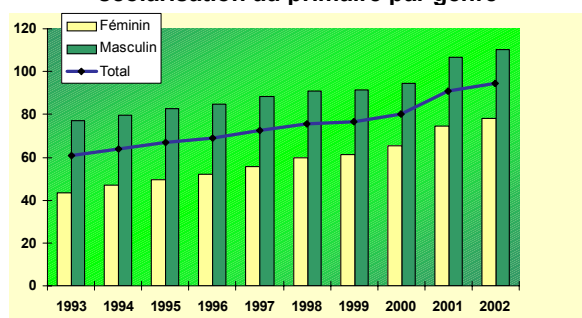
Source : Annuaire Statistique du Ministère de l'Education

Principaux défis à relever

Les défis auxquels le Bénin doit faire face dans le cadre de la réalisation de cet objectif sont : (i) l'atténuation de l'effet des pesanteurs socioéconomiques et culturelles ; (ii) la dotation des localités en infrastructures scolaires adéquates ; et (iii) la mise en conformité, la promulgation et l'application effective du Code des Personnes et de la Famille.

Cadre de réalisation de l'objectif

Graphique 3.2 : Evolution du taux brut de scolarisation au primaire par genre



Source : Données de routine du Ministère de l'Education

➤ Politiques et programmes

Pour éliminer les disparités de genre, le gouvernement du Bénin conduit plusieurs politiques et programmes. On peut citer le projet d'exonération des filles des droits d'écolage, le réseau pour la scolarisation des filles, le Programme d'Appui au Développement Social (DEVESOC) avec son Projet Education et la Politique Nationale de Promotion de la Femme et son plan d'action.

➤ Axes prioritaires de coopération

Les domaines dans lesquels le Bénin a besoin du soutien des partenaires au développement sont : (i) l'appui à l'amélioration du statut socioéconomique et juridique de la femme ; (ii) la création de l'observatoire de la femme et

de l'enfant ; (iii) le renforcement des activités du réseau pour la scolarisation des filles ; (iv) la poursuite des travaux de construction des foyers de jeunes filles pour l'enseignement secondaire ; (v) l'élaboration d'indicateurs statistiques de mesures de la promotion des femmes au Bénin ; et (vi) la mise en œuvre du plan d'action de la politique nationale de promotion de la femme.

Conclusion

L'évolution des indicateurs présage de l'atteinte par le Bénin de cette cible en 2015.

Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations		
Capacités de collecte de données	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Fort	Moyen	Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort	Moyen	Faible

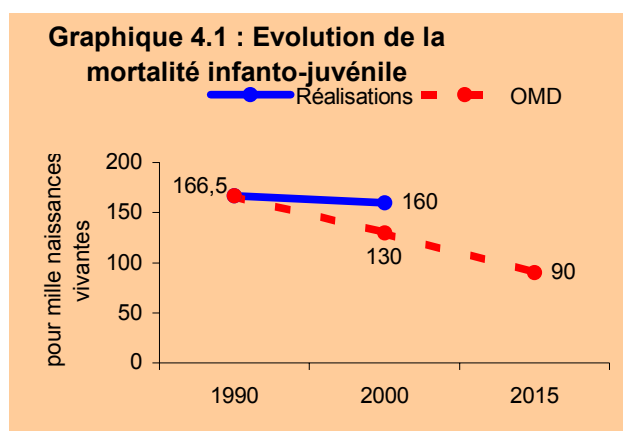


OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE

Cible 5 : Réduire le taux de mortalité infanto-juvénile de 166,5 pour mille en 1996 à 90 pour mille en 2015.

Situation et tendance

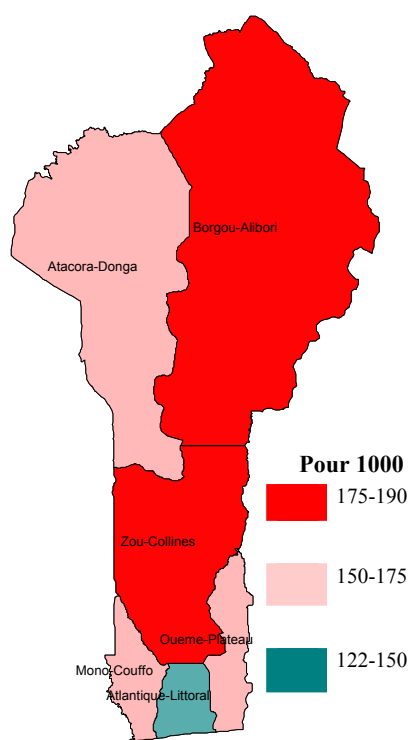
Au Bénin le taux de mortalité infanto-juvénile a évolué de 166,5 pour mille en 1996 à 160 pour mille en 2001, contre une moyenne africaine de 174 pour mille. Ce taux cache cependant des disparités importantes, les zones rurales étant plus touchées que les zones urbaines.



Source : EDS Bénin 1996 et 2001

Principaux défis à relever

Carte n° 3 : taux de mortalité infanto-juvénile
Entre 1997 - 2001



Les principaux défis de la réduction à 90 pour mille, en 2015, du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans sont : (i) l'alimentation adéquate des enfants ; (ii) la facilitation de l'accès aux services sociaux essentiels (éducation, santé, eau potable ; assainissement et autres infrastructures de base) dans les zones rurales ; et (iii) l'éducation des populations sur les causes de la mortalité infanto-juvénile.

Cadre de réalisation de l'objectif

➤ Politiques et programmes

L'une des manifestations de la volonté politique du gouvernement béninois à réduire la mortalité infanto-juvénile est le Programme Elargi de Vaccination (PEV). Grâce à ce programme, le Bénin pourra contrôler, d'ici à 2015, les principales maladies transmissibles, objets de vaccinations. Enfin, l'implication des Unités Villageoises de Santé (UVS), des Centres d'Arrondissement de Santé (ex Centres Communaux de Santé), des collectivités locales en général et des partenaires au développement en particulier, pourrait améliorer la qualité des services de santé.

➤ Axes prioritaires de coopération

Les principaux axes pour lesquels le Bénin a besoin d'être appuyé par les partenaires au développement sont : (i) la mobilisation des ressources au profit des secteurs sociaux ; (ii) la fourniture d'équipements sanitaires et surtout l'amélioration de la qualité des services de santé pour les populations rurales en particulier ; (iii) l'apport d'une assistance technique, matérielle et financière dans la production et/ou la fourniture des médicaments sous nom générique ; (iv) le renforcement de la surveillance nutritionnelle des mères et des enfants de 0 à 5 ans ; (v) le développement des mutuelles de santé ; et (vi) la vaccination intégrale des mères et des enfants jusqu'à 5 ans au moins.

Conclusion

Le pays est encore loin de cette cible. Les tendances actuelles des taux de mortalité

infanto-juvénile ne permettent pas d'être optimiste. Il faut que le Bénin déploie beaucoup d'efforts pour s'en approcher.

Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Éléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Fort Moyen Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen Faible



OBJECTIF 5 : AMELIORER LA SANTE MATERNELLE

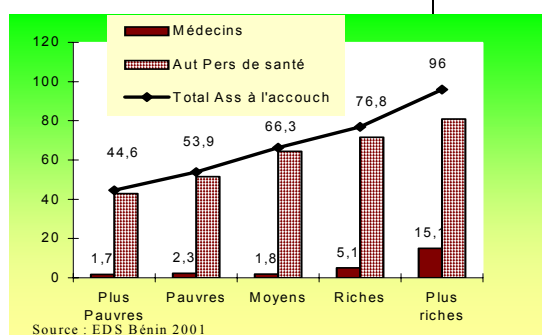
Cible 6 : Réduire le taux de mortalité maternelle de 498 en 1996 à 390 pour cent mille naissances vivantes en 2015.

Situation et tendance

La mortalité maternelle est un problème préoccupant pour le Bénin et est évaluée à 498 pour cent mille naissances vivantes en 1996. Il faudra intensifier les actions en direction des plus pauvres en général et du monde rural en particulier pour permettre d'atteindre l'objectif de 390 décès maternels pour cent mille naissances vivantes en 2015.

L'accès aux soins prénatals et aux accouchements assistés par du personnel médical qualifié connaît une évolution parallèle et sensible, avec cependant un niveau plus élevé pour le soin prénatal.

Graphique 5.1 : Assistance à l'accouchement selon le niveau de richesse en 2001



Principaux défis à relever

Pour réaliser cet objectif, les principaux défis à relever sont : (i) l'amélioration de la qualité du service public en matière de santé de la reproduction ; (ii) l'augmentation des investissements publics en matière de soins obstétricaux d'urgence ; (iii) l'augmentation de la production des données sur la mortalité maternelle ; (iv) la facilitation de l'accès aux services de santé de la reproduction ; et (v) le renforcement de l'accès des plus pauvres aux soins pré et post-natals.

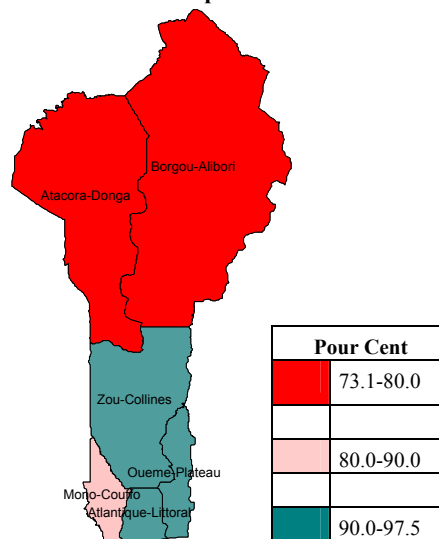
Cadre de réalisation de l'objectif

➤ Politiques et programmes

En plus de la construction et/ou de l'équipement des centres de santé, le gouvernement du Bénin, dans le but d'améliorer la santé de la reproduction, a initié des politiques et programmes. Il s'agit notamment du renforcement de la surveillance nutritionnelle des mères, du développement

des Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence (SONU) et des Soins Obstétricaux Néonataux Essentiels (SONE), des opérations d'Information, d'Education et de Communication (IEC), des différents programmes de santé de la reproduction.

Carte n° 4 : Soins prénatals en 2001



➤ Axes prioritaires de coopération

Les principaux axes pour lesquels le Bénin a besoin d'être appuyé par les partenaires au développement sont : (i) la promotion de la santé de la reproduction ; (ii) le développement du partenariat avec le secteur privé et la société civile ; et (iii) l'appui à l'alphabetisation des femmes et adolescentes.

Conclusion

Les efforts déployés par les autorités béninoises avec l'appui des partenaires au développement en matière de santé de la reproduction, laissent espérer que la cible pourra être approchée.

Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Fort Moyen Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen Faible

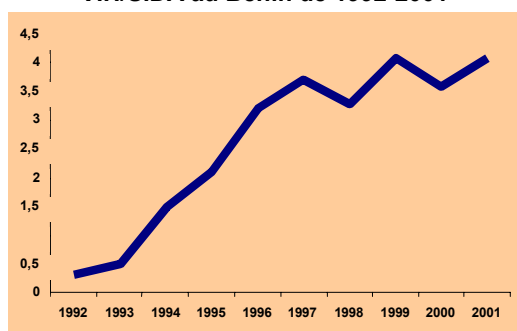
OBJECTIF 6 : COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET AUTRES MALADIES

Cible 7 : Réduire la prévalence des IST/VIH/SIDA.

Situation et tendance

L'infection du VIH est aujourd'hui répandue à travers tout le Bénin. D'un taux de prévalence de 0,3% en 1990 et de 3,2% en 1996, la prévalence du SIDA a progressivement augmenté pour atteindre un niveau national de 4,1% en 2001. Ces taux cachent cependant des disparités régionales : certaines Sous-préfectures ont atteint un taux de prévalence de 14%. Les jeunes de 20 à 24 ans connaissent un taux de prévalence très élevé. Les jeunes filles ont un taux d'infection plus élevé que les garçons de même âge.

Graphique 6.1 : Evolution du taux de prévalence du VIH/SIDA au Bénin de 1992-2001



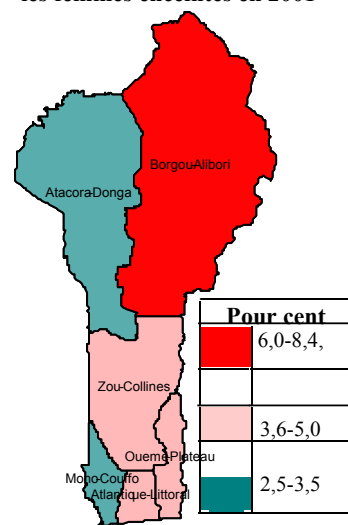
Source : PNLIS

Malgré l'intensification de la campagne de lutte contre le SIDA et la promotion des rapports sexuels protégés par le condom, le taux d'utilisation du condom n'est passé que de 5,6% en 1996 à 9,5% en 2001. Un tel comportement n'est cependant pas de nature à freiner la propagation de la pandémie.

Principaux défis à relever

Pour stabiliser ou inverser l'évolution du VIH/SIDA d'ici à l'an 2015, il faut relever de nombreux défis parmi lesquels : (i) la contenance du taux de prévalence du VIH/SIDA à moins de 6% ; (ii) l'information, l'éducation et la communication pour un changement de comportement ; (iii) la lutte contre les pratiques culturelles rétrogrades ; (iv) la lutte contre la pauvreté ; et (v) l'offre appropriée des services de santé de la reproduction.

Carte n° 5 : Prévalence du VIH parmi les femmes enceintes en 2001



Cadre de réalisation de l'objectif

➤ Politiques et programmes

La lutte contre ce fléau a fait l'objet de la définition d'une stratégie nationale de lutte au regard des conséquences économiques et sociales désastreuses du VIH/SIDA. Ainsi, le Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS) soutenu par les partenaires au développement, est chargé d'inverser le taux de prévalence de la maladie et sa vitesse de propagation, à travers la prévention, le traitement et la prise en charge des malades. On peut également citer d'autres initiatives telles que : le Projet pluri-sectoriel de lutte contre le SIDA, le Benin HIV/AIDS Prevention Project (BHAPP), le Projet SIDA 3, la Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant (PRETRAME), etc.

➤ Axes prioritaires de coopération

Pour atteindre cet objectif, le Bénin a besoin de l'appui de ses partenaires dans les domaines ci-après : (i) la multiplication des centres de dépistage de la maladie, également de centres d'assistance et de traitement des malades vivant avec le VIH/SIDA ; (ii) l'accroissement de la facilité d'accès aux anti-rétroviraux ; (iii) la conception et la mise en œuvre d'un plan de communication hardi sur le SIDA ; et (iv) le développement du partenariat avec le secteur privé.

Conclusion

Le renforcement des actions de lutte contre le SIDA, la facilité d'accès aux anti-rétroviraux et l'espoir de la mise au point d'une vulgarisation prochaine d'un vaccin contre le SIDA peuvent faire espérer une stabilisation et éventuellement l'inversion de la tendance à l'horizon 2015.

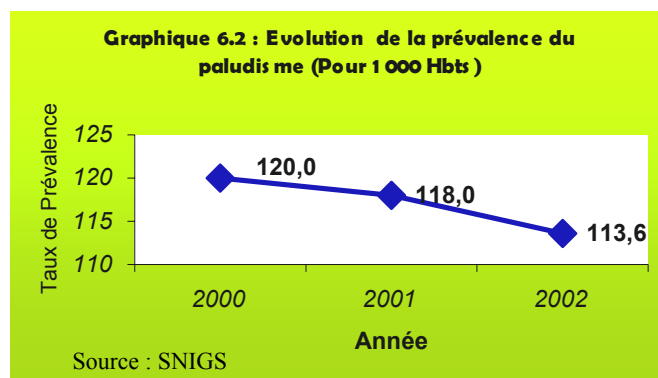
Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Fort Moyen Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen Faible

Cible 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

Situation et tendance

Le Bénin a une situation épidémiologique caractérisée par une pathologie tropicale dominée par un certain nombre d'affections. Parmi ces affections, le paludisme se situe au premier rang et représente 36% des causes de recours aux soins en 1999 ; l'incidence du paludisme simple est de 120,0 pour mille en 2000 et de 113,6 pour mille en 2002 au sein de la population de façon générale, alors qu'elle est de 437 pour mille chez les enfants de moins d'un an et de 219 pour mille chez les enfants de 1 à 4 ans. Ainsi le paludisme demeure la première cause d'hospitalisation dans les formations sanitaires et la cause principale du décès des jeunes enfants. Cependant, différents efforts notamment la vulgarisation de moustiquaires imprégnées portent déjà leurs fruits en faisant passer le taux de prévalence de 120,0 pour mille en 2000 à 113,6 pour mille en 2002.



Principaux défis à relever

La maîtrise du paludisme et d'autres grandes maladies telles que la tuberculose, la fièvre jaune, la diphtérie soulève un certain nombre de défis parmi lesquels on peut retenir : (i) la lutte contre le paludisme et les autres maladies ; (ii) le renforcement de la lutte contre l'insalubrité ; (iii) la lutte pour la réduction de la pauvreté ; et (iv) la réduction des cas d'infection chez les enfants de moins de 5 ans.

Cadre de réalisation de l'objectif

➤ Politiques et programmes

Les politiques et stratégies élaborées par le Ministère de la Santé Publique (MSP) pour les cinq dernières années ont mis l'accent sur les principales interventions suivantes : (i) la décentralisation de la pyramide sanitaire et le renforcement de la couverture sanitaire ; (ii) l'amélioration du traitement des principales maladies ; (iii) le renforcement du sous-secteur pharmaceutique et la promotion de la pharmacopée traditionnelle ; et (iv) la mise en œuvre du Programme National de Lutte contre le Paludisme ainsi que la vulgarisation des moustiquaires imprégnées.

Par ailleurs, avec l'appui des partenaires au développement, divers autres programmes sont en cours d'exécution. Il s'agit notamment de l'Initiative Africaine de Lutte Intégrée contre le Paludisme.

➤ Axes prioritaires de coopération

Les principaux axes pour lesquels le Bénin a besoin d'être soutenu par ses partenaires au développement sont :

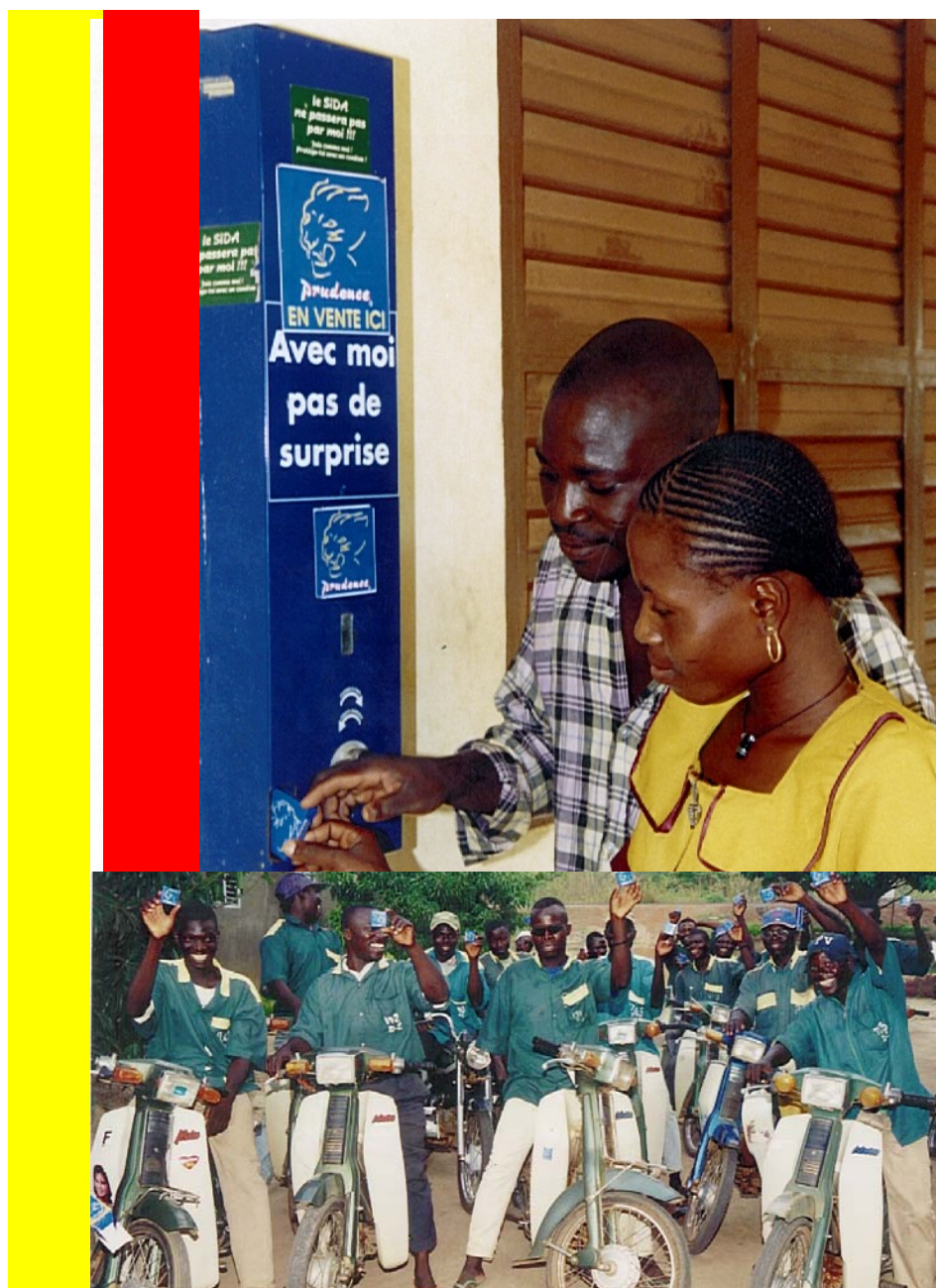
(i) la création et l'animation de réseaux d'échanges d'expériences ; (ii) la vulgarisation de moyens de prévention ; (iii) la sensibilisation des populations à l'utilisation des réponses locales ; (iv) l'opérationnalisation des zones sanitaires existantes et la création de zones sanitaires additionnelles ; et (v) le renforcement des capacités de la police sanitaire.

Conclusion

En renforçant les actions préventives et curatives, on peut espérer réduire la prévalence du paludisme et d'autres maladies.

Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Fort Moyen Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen Faible



OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE

Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

Situation et tendance

Malgré l'insuffisance des statistiques environnementales, il y a lieu de remarquer que les problèmes environnementaux se posent au Bénin avec acuité. Ces problèmes ont pour principales causes : l'utilisation abusive de substances chimiques (insecticides, pesticides, engrais, etc.) et la persistance de pratiques traditionnelles comme les feux de brousse qui contribuent à la dégradation du sol, à la déforestation, à l'érosion, à la destruction des aires protégées, au déclin de l'écosystème et à la pollution atmosphérique.

En effet, l'agriculture béninoise est une agriculture peu diversifiée en terme de cultures de rente basées essentiellement sur le coton. Une telle situation est source de diminution de la fertilité des sols, de l'altération progressive des ressources végétales et donc de la désertification. Ainsi, selon le document du programme national de lutte contre la désertification, 86,2% des sols cultivés sont dégradés.

L'autre problème environnemental qui menace le Bénin est celui de l'érosion côtière et de l'avancée de la mer. Chaque année, une bonne partie des population de Cotonou, de Sèmè-Kpodji (situé à l'Est de Cotonou), de Grand-Popo et des environs se voit obligée d'abandonner sa zone d'habitation pour cause d'invasion par les eaux marines.



Par ailleurs, la majorité des ménages au Bénin utilisent du bois et du charbon de bois pour leur cuisine. Ces pratiques contribuent à la désertification, à la pollution de l'air et aux changements climatiques à travers les émissions de dioxyde de carbone et autres gaz toxiques. En terme de pollution, lorsqu'on regroupe les taux d'incidence de toutes les affections liées aux effets des polluants atmosphériques (maladies des yeux, de la peau, infections respiratoires,...), le résultat avoisine 12,6% à Cotonou. Le coût de cette pollution à Cotonou, selon les études sur la qualité de l'air, atteint 1,2% du Produit Intérieur Brut de l'ensemble du pays. En l'absence d'études effectives, on peut affirmer que l'extension de la culture du coton et la promotion de celle d'autres cultures de rente comme l'ananas et le manioc ne feront qu'aggraver la situation.

Principaux défis à relever

Les principaux défis liés à la dégradation de l'environnement sont : (i) l'arrêt de la déforestation et de la destruction des aires protégées ; (ii) la lutte contre l'érosion côtière et la dégradation des sols ; (iii) la réduction de la pollution atmosphérique ; (iv) la promotion de moyens de transport en commun ; (v) l'assainissement du transport par taxi-moto ; (vi) la fluidité de la circulation ; et (vii) le traitement approprié des déchets ménagers et industriels.

Ces situations n'ont pas échappé aux autorités béninoises qui, appuyées par les partenaires au développement, ont initié de nombreux programmes.

Cadre de réalisation de l'objectif

➤ Politiques et programmes

Pour renverser d'ici à 2015 la tendance à la perte de ressources naturelles, le Bénin déploie d'appréciables efforts. Depuis Avril 1996, une structure pérenne appelée Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) a été créée et est chargée de mettre en place le Programme de Conservation et de Gestion des

Parcs Nationaux. Par ailleurs, à l'instar du Plan National d'Action Environnemental (PNAE) élaboré en 1993 et mis en œuvre par le Programme National de Gestion de l'Environnement (PNGE 1995-2001), de nombreuses études et structures ont privilégié les problèmes d'environnement. Il s'agit notamment de : l'Agenda 21 National de 1997 ; la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pollution Atmosphérique en République du Bénin ; l'Etude sur la qualité de l'air en milieu urbain : cas de Cotonou ; le Rapport sur l'état de l'assainissement à Cotonou en 2001 ; l'utilisation d'instruments économiques dans la lutte contre la pollution atmosphérique en milieu urbain au Bénin : cas de Cotonou ; la police de l'environnement ; l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) ; le Centre Béninois pour le Développement Durable (CBDD).

Plus particulièrement, dans le cadre de la lutte contre la pollution perçue comme la principale cause des affections pulmonaires et cutanées dans les grandes villes, une journée mensuelle pour un environnement sain (chaque dernier samedi du mois), et des contrôles coercitifs des émissions de gaz d'échappement sont régulièrement organisés par les autorités béninoises.

➤ *Axes prioritaires de coopération*

Les axes prioritaires de coopération pour lesquels le Bénin a besoin d'être appuyé sont : (i) la mise en place d'une base de données environnementales ; (ii) la valorisation des aires protégées ; (i) la construction des infrastructures routières ; (iii) le développement et la mise en œuvre d'une politique de transport en commun ; (iv) le reboisement et la politique d'accès au gaz domestique ; (v) la lutte contre l'érosion côtière ; et (vi) l'information et la sensibilisation.



Conclusion

L'observation des indicateurs montre que la tendance à la perte des ressources naturelles sera difficilement inversée, malgré l'existence de nombreuses initiatives entreprises en matière de développement durable.

Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

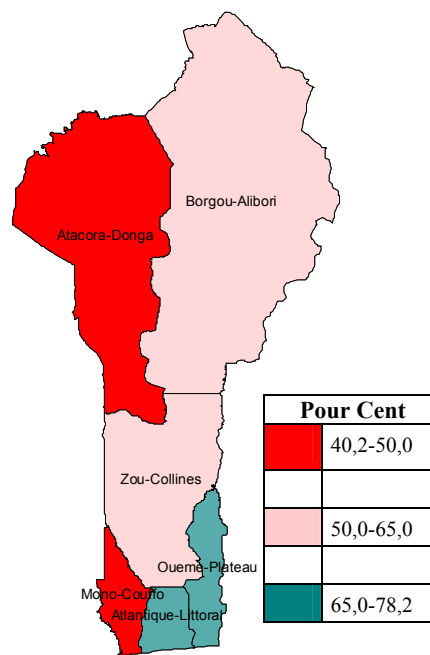
Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort Moyen Faible
Qualités de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Fort Moyen Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen Faible

Cible 10 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable.

Situation et tendance

La question de l'eau constitue un problème majeur pour les populations béninoises. En effet, la situation de l'eau au Bénin reste caractérisée par l'accès difficile à cette

Carte n°6 : Utilisation de l'eau potable en 2001

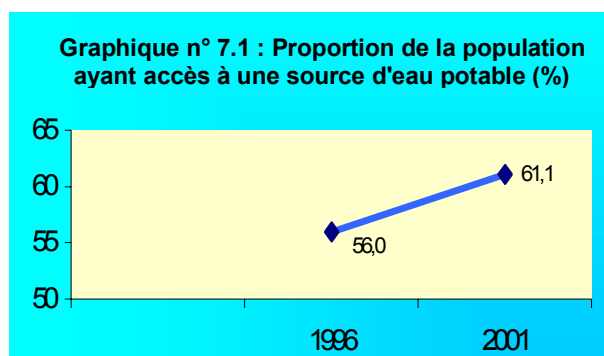


ressource, la mauvaise gestion des points d'approvisionnement et les coûts élevés des branchements. Ainsi, un ménage sur trois n'a pas accès à l'eau potable au Bénin et le problème se pose avec un peu plus d'acuité en milieu rural.

Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a mis en œuvre depuis 1994 un certain nombre de projets qui ont permis d'atteindre un taux de couverture de plus de 60% au 31 décembre 2001 avec la réalisation de 306 points d'eau. Ce taux de couverture est calculé sur la base de la norme de 20 litres/jour/habitant alors qu'une adduction d'eau villageoise est comptée pour six points d'eau.

L'objectif du Gouvernement entre 2003 et 2005 est de construire 1800 points d'eau potable et de réhabiliter 1200 anciens ouvrages.

Enfin, entre 1996 et 2001, la proportion de la population béninoise ayant accès à une source d'eau potable a connu une augmentation, passant de 56,0% à 61,1%.



Source : EDS 1996 et 2001

Principaux défis à relever

En dépit des efforts déployés par les autorités béninoises, la gestion rationnelle des ressources en eau exige qu'un certain nombre de défis soient relevés. Il s'agit notamment de : (i) l'application de lois et de règlements dans le domaine de l'eau (la loi 87-016 du 21 septembre 1987 portant code de l'eau) ; (ii) la connaissance des ressources en eau ; (iii) l'élaboration de schéma directeur de gestion intégrée des ressources en eau de surface ; (iv) la dotation en moyens financiers et humains pour les activités de suivi, du fonctionnement des équipements ; et (v) l'information et l'éducation des populations pour une utilisation rationnelle des points d'eau.

Cadre de réalisation de l'objectif

➤ Politiques et programmes

Parmi les actions retenues par le Gouvernement dans le cadre de la réduction de la pauvreté, la garantie de l'accès des populations à l'eau potable constitue une priorité. Pour ce faire, le Gouvernement a mis en œuvre une politique d'adduction d'eau à travers des actions telles que : (i) le projet d'assistance au développement du secteur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en milieu rural ; (ii) la réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine ; (iii) le forage de puits modernes ; (iv) la réhabilitation des pompes ; (v) la sécurisation de l'adduction d'eau potable ; (vi) l'amélioration du taux de raccordement des populations au réseau d'eau potable ; et (vii) la mise en œuvre d'une politique de renforcement de la consommation d'eau courante à travers, entre autres, des mesures tarifaires adéquates et la reprise des branchements sociaux.

➤ Axes prioritaires de coopération

Pour améliorer l'accès des populations à l'eau potable, le Bénin a besoin de l'appui des partenaires dans les domaines ci-après : (i) la maîtrise, la valorisation et la fourniture d'eau sur la base du principe de la demande ; (ii) la gestion et l'exploitation rationnelle des ressources en eau ; (iii) la formation/recyclage des communautés et la mise en place d'un mécanisme de renouvellement des équipements ; (iv) le renforcement des capacités de production des systèmes d'alimentation en eau potable ; (v) la mise en place d'un conseil supérieur de l'eau ; (vi) la mise en place d'un fonds de l'eau pour une gestion efficace de la ressource ; et (vii) le suivi du réseau hydrométrique béninois par un abonnement au système du satellite Argos.

Conclusion

Si la tendance dégagée par la mise en œuvre des différents projets et programmes était maintenue, le Bénin pourrait espérer atteindre en 2015, l'objectif de 78% de la population ayant accès à une source d'eau potable.

Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Fort Moyen Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen Faible

Cible 11 : Réussir, d'ici à 2015, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 2/3 des béninois vivant dans des taudis.

Situation et tendance

La situation de l'habitation a été longtemps caractérisée par l'absence d'une politique réelle de l'Etat en la matière. Les constructions anarchiques et la promiscuité dans les villes, l'accès limité au crédit immobilier, le coût élevé des matériaux de construction et la précarité des unités d'habitation en sont quelques manifestations. En effet, au Bénin, les unités d'habitations précaires sont légion 51,6 % de sols en terre ; 76,8% de murs non en brique ou pierre et 32,7% de toits en paille ou en terre. Les ménages utilisent pour la cuisson comme source principale d'énergie du bois de chauffe et du charbon à 89,1%.

Pour la promotion de villes sans taudis ni bidonville et des zones rurales sans habitation précaire, les nouveaux élus locaux appuyés par les structures déconcentrées doivent élaborer et mettre en œuvre leur plan de développement local en vue de l'amélioration de leur cadre et conditions de vie.

Du point de vue de l'assainissement, la situation est encore plus préoccupante car, environ un tiers seulement de la population béninoise dispose de latrines. Le gouvernement du Bénin pense qu'une mise en œuvre adéquate de la décentralisation pourrait favoriser l'amélioration du cadre de vie des populations.

Principaux défis à relever

Le lien entre l'absence de logements décents et salubres et la pauvreté étant évident, il est important de relever certains défis pour l'atteinte de cette cible. Ce sont entre autres : (i) l'accélération de la réforme foncière ; (ii) l'instauration d'une politique de promotion pour l'utilisation des matériaux locaux ; (iii) le financement de l'habitat ; (iv) l'équipement adéquat des villes en réseaux d'assainissement et de voirie ; et (v) le développement de programmes de viabilisation des zones habitées ou habitables.

Cadre de réalisation de l'objectif

➤ Politiques et programmes

Pour imprimer une nouvelle dynamique à la construction immobilière, le Gouvernement a initié un certain nombre de programmes d'appui aux promoteurs privés pour la construction de logements économiques. Avant ces programmes, il y a eu, par l'entremise du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU), la construction de logements sociaux dans la plupart des communes.

Du point de vue de l'assainissement, de larges compétences ont été conférées aux communes dans le cadre de la décentralisation. A cet effet, il est prévu : (i) d'élaborer ou d'actualiser des plans et schémas directeurs d'urbanisme et d'assainissement des chefs-lieux de communes ; (ii) de poursuivre la mise en œuvre des programmes et projets urbains : Programme de Gestion Urbaine Décentralisée (PGUD), Projet de Développement des Villes Secondaires (PDVS) et Projet d'Appui à la Réforme du Foncier et à l'Urbanisme (PARFU) ; et (iii) d'identifier et de protéger les zones impropres à la construction.

➤ Axes prioritaires de coopération

Les axes pour lesquels le Bénin a besoin d'un appui des partenaires au développement sont : (i) l'organisation d'un environnement incitatif pour mobiliser le secteur privé à la promotion de logements économiques dans le pays ; (ii) la création d'une banque de l'habitat ; (iii) l'aménagement et l'équipement foncier ; (iv) le financement de projets et programmes de viabilisation de zones habitées ou à habiter ;

et (v) une meilleure connaissance de la situation des taudis pour mieux cibler les actions.

Conclusion

Les politiques et programmes entrepris semblent d'une façon générale être à la hauteur des défis. Ainsi les conditions de vie d'au moins 2/3 des Béninois vivant potentiellement dans des taudis pourraient être améliorées d'ici à 2015.

Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Éléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Fort Moyen Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen Faible



OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT

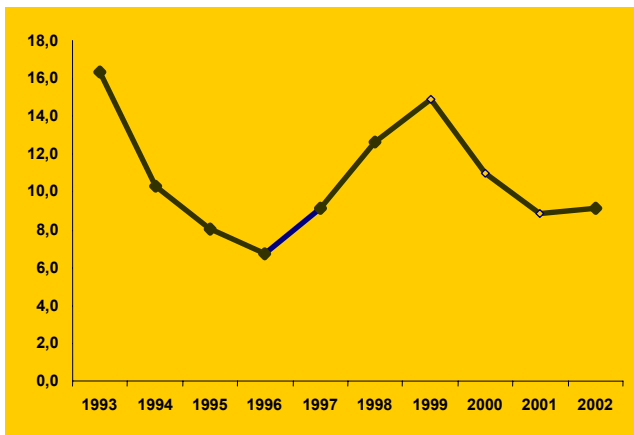
Cible 12 : S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés.

Situation et tendance

Un des tout premiers pays de l'Afrique de l'Ouest à avoir amorcé la démocratisation de son système politique dès 1990, le Bénin n'a pas pour autant reçu tous les dividendes escomptés pour faire décoller véritablement son économie et réduire sensiblement la pauvreté.

Ainsi, l'Aide Publique au Développement (APD), l'un des canaux par lesquels le pays poursuit son développement, reste le mécanisme au travers duquel le Bénin devra être appuyé par les partenaires au développement pour atteindre les OMD.

Graphique 8.1 : Evolution du service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services au Bénin de 1993 à 2002



Source : MCCAG-PD/DCRE/DCAS

En effet, l'Aide Publique au Développement fournie au Bénin par les partenaires reste

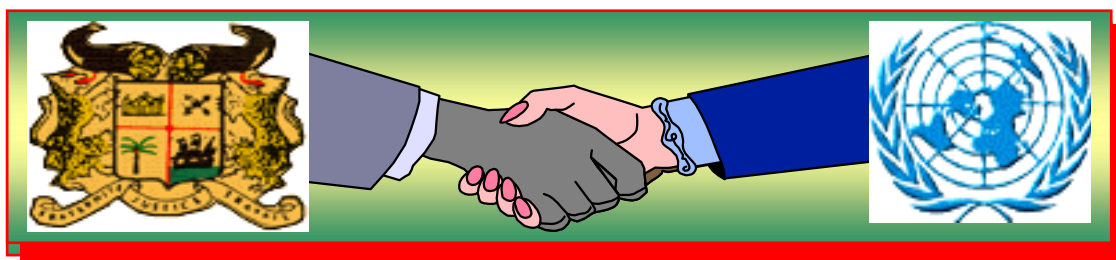
faible par rapport aux attentes. Par ailleurs, elle est caractérisée, depuis une dizaine d'années, par un fort rétrécissement.

Par ailleurs, pour le Bénin, le problème ne se pose pas seulement par rapport à la quantité de la contribution totale des partenaires au développement, mais en termes d'affectation des ressources financières et également d'absorption des fonds mobilisés.

En effet, le niveau d'absorption de l'APD au Bénin ne dépasse guère le tiers des mobilisations. Sur le plan de l'affectation des ressources financières, il y a lieu de déplorer la forte concentration de ces ressources dans certains secteurs ou dans certains départements du pays au détriment d'autres.

Principaux défis à relever

Les principaux défis sont liés aux engagements pris par l'Etat béninois avec la communauté internationale pour une meilleure contribution de tous les partenaires à la mise en œuvre des OMD, à savoir : (i) la réduction des goulots d'étranglement au niveau de l'administration ; (ii) l'amélioration de l'environnement juridique ; (iii) l'assouplissement conséquent des conditionnalités liées aux dons et crédits ouverts ; (iv) l'absorption optimale des fonds mobilisés ; et (v) la répartition efficiente des interventions des partenaires au développement sur les différents secteurs et départements du pays pour un développement plus équilibré.



CONCLUSION

Le bilan de chaque Objectif du Millénaire pour le Développement se présente comme suit :

1. A l'horizon 2015, il n'est pas certain que la réduction de moitié du nombre de béninois vivant en dessous du seuil de pauvreté soit facilement atteinte sans la prise de mesures vigoureuses et un dispositif de suivi évaluation à renforcer. Le combat pour une nutrition satisfaisante doit se poursuivre.

2. Les chances d'assurer une instruction à tous les enfants en 2015 sont réelles et passent par une amélioration de la qualité de l'enseignement avec le maintien des enfants à l'école jusqu'à la fin du cycle primaire, tout en réduisant la disparité filles / garçons.

3. La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes semblent en bonne voie et laissent présager l'atteinte de cet objectif en 2015.

4. Le Bénin est encore loin de réduire le taux de mortalité infanto-juvénile de 166,5 pour 1000 en 1996 à 90 pour 1000 en 2015, car les tendances actuelles ne permettent pas d'être optimistes. Beaucoup d'efforts devront donc être déployés.

5. Les efforts déjà déployés pour la santé de la reproduction laissent espérer que le taux de mortalité maternelle passera de 498 en 1996 à 390 pour cent mille naissances vivantes en 2015.

6. Le renforcement des actions de lutte contre le SIDA et l'espoir de la mise au point d'une vulgarisation prochaine d'un vaccin contre cette pandémie font espérer une stabilisation et éventuellement l'inversion de la tendance en 2015. De plus, la mobilisation contre le paludisme par le renforcement des actions préventives fait espérer la réduction de la prévalence de ce fléau.

7. Des difficultés entravent les initiatives entreprises en matière de développement durable pour enrayer la perte des ressources naturelles. Toutefois, l'accès à l'eau potable suit une tendance qui laisse espérer que la réduction de moitié de la population n'ayant pas accès à cette ressource vitale est un objectif qui sera atteint en 2015. De même, les conditions de vie d'au moins 2/3 des béninois vivant potentiellement dans les taudis pourraient être améliorées d'ici à 2015.

8. Toutes les actions passent par la mise en place d'un partenariat pour le développement qui peut permettre de s'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés dont le Bénin.

Le gouvernement du Bénin a saisi cette occasion pour renouveler ses engagements pour la mise en œuvre des OMD et espère que le classement du Bénin au titre des pays absolument prioritaires lui permettra de mobiliser les moyens appropriés auprès de la communauté internationale pour y faire face.

INDICATEURS DE SUIVI DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

Objectifs	Indicateurs	Valeur	Année	Sources	Observations
1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour				Donnée non disponible
	Indice d'écart de la pauvreté (en équivalent adulte)	2,3 / 2,7	1996 / 2000	ECVR/INSAE	
	Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale				Donnée non disponible
	Incidence de pauvreté globale (par tête)	26,5% / 29,0%	1996 / 2000	ECVR/ELAM/INSAE	
	Pourcentage d'enfants de moins de 3 ans présentant une insuffisance pondérale	29,2% / 22,9%	1996 / 2001	EDS/INSAE	
	Incidence de la pauvreté alimentaire (rurale en équivalent adulte)	17% / 18,6%	1996 / 2000	ECVR	
	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté				Donnée non disponible
	Indicateur de développement humain	0,420	2001	RNDH	
2. Assurer une éducation primaire pour tous	Taux brut de scolarisation	Total 80,0 % Garçons : 94,4% Filles : 65,2%	2000	Ministère de l'Education	Un système permanent de collectes dans le secteur est en place et sera amélioré pour le suivi de ces indicateurs
	Proportion d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième	64,3 %	1998	Ministère de l'Education	
	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	35,9%	2001	EDS, Ministère du Plan	
	Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans en langues nationales				Donnée non disponible
	Part de l'éducation dans le budget de l'Etat	20,6%	2001	DGAE	
	Ratio élèves/maître	55,2	2001	Ministère de l'Education	
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Rapport filles/garçons dans les enseignements primaire, secondaire et supérieur	Primaire : 0,7 Secondaire : 0,4 Supérieur : 0,2	2002 1998 1998	TBS, INSAE-PNUD	
	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes en français	67,3%	1998	EDS/INSAE	
	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes en langues nationales				Donnée non disponible
	Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole				Donnée non disponible
	Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	7,2	2002	Assemblée Nationale	
	Pourcentage de femmes salariées opérant dans le secteur public	26,2	2002	Ministère de la Fonction publique	
	Pourcentage de femmes salariées dans le secteur formel privé				Donnée non disponible
	Pourcentage de femmes au Gouvernement	10,5	2001	Secrétariat Général du Gouvernement	
	Pourcentage de femmes élues maires de communes	3,9	2003	CENA	
	Pourcentage de femmes conseillères municipales	3,2	2002	CENA	
4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	Taux de mortalité infantile (0-1)	89,1 pour mille	2001	EDS/INSAE	Ces taux sont relatifs aux 5 dernières années avant l'enquête. Un RGPH 3 est réalisé ; les résultats sont en cours de traitement
	Taux de mortalité infanto-juvénile	160,0 pour mille	2001	EDS/INSAE	
	Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	81,0%	2001	EDS/INSAE	
5. Améliorer la santé maternelle	Taux de mortalité maternelle	498 décès pour 100 000 naissances vivantes	1996	EDS/INSAE	
	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	72,9 %	2000	SNIGS/MSP	

Objectifs	Indicateurs	Valeur	Année	Sources	Observations
	Soin prénatal	87,3	2000	SNIGS/MSP	
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	Taux d'utilisation de la contraception	Femmes : 18,6% Hommes : 33,5%	2001	EDS/INSAE	
	Taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes, de 15 à 24 ans	4,4%	2001	PNLS	
	Nombre d'enfants orphelins du SIDA	42 236	2001	PNLS	
	Taux de prévalence du VIH/SIDA	4,1%	2001	Ministère de la Santé	
	Taux de prévalence du paludisme	113,6 pour 1000 hbts	2001	SNIGS/MSP	
	Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme				Donnée non disponible
	Taux de prévalence de la tuberculose	3,7%	2000	SNIGS/MSP	
	Proportion des cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre du traitement de brève durée sous surveillance directe				Donnée non disponible
	Taux de fréquentation des services de soins	34,0 %	2000	SNIGS/MSP	
7. Assurer un environnement durable	Proportion de zones forestières	23,6%	2001	MEHU	Un système d'informations environnementales est en cours d'élaboration
	Superficie de terres protégées pour préserver la biodiversité				
	Emission de dioxyde de carbone (par habitant)	655,9	1996	Banque Mondiale	
	PIB par unité d'énergie consommée	2	1998		
	Taux de collecte d'ordures ménagères	15,0%	1996	Ministère du Plan /UNICEF	Données non disponibles
	Proportion de ménages utilisant le gaz pour la cuisine				
	Proportion de ménages raccordés à l'électricité				
	Taux de pollution atmosphérique				
	Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement				
	Proportion de la population vivant dans des habitations précaires				Donnée non disponible
	Taux de ménages disposant des latrines	32,1%	2001	EDS/INSAE	
	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	65,6%	1999	MSP	
	Niveau de satisfaction de la demande des logements				
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Niveau d'absorption de l'APD	33,33	2001	MCCAG-PD/DCRE/DCAS	
	Service de la dette	9,17	2002	MCCAG-PD/DCRE/DCAS	

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bénin (2000), Enquêtes Légères Auprès des Ménages. PNUD et INSAE, Cotonou.
- Bénin (2001), Etude sur les Conditions de Vie des ménages Ruraux, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), Coopération Danoise (DANIDA) et Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).
- Bénin (2001), Deuxième Programme d'Action du Gouvernement (PAG II), Cotonou.
- Bénin (2001), Rapport sur l'Etat de l'Economie Nationale, développements récents et perspectives à moyen terme, Cellule macroéconomique, Présidence de la République, Cotonou.
- Bénin (2001-2), Enquêtes démographique et de santé, Ministère Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de la Prospective et du Développement (INSAE), Cotonou.
- Bénin (2002), Base des Données Socioéconomiques du Bénin - BenInfo v 1.0, CNS, Cotonou.
- Bénin (2002), Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Bénin (2003-2005), version finale, Cotonou.
- Bénin (2002), Rapport sur la Conception du Système d'Indicateurs de BenInfo, CNS , Ouidah.
- Bénin et PNUD (2000), Etudes nationales de perspectives à long terme Bénin 2025, Alafia, Cotonou.
- Groupe des Nations Unies pour le Développement (2001), Rapports nationaux aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, Note directive, décembre 2001.
- MEHU (1993), Plan d'Action Environnemental du Bénin, document final, Cotonou.
- MEHU (1997), Agenda 21 National, Cotonou.
- MEHU (2000), Etude sur la qualité de l'air en milieu urbain, cas de Cotonou.
- MEHU (2003), L'applicabilité des instruments économiques dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique en République du Bénin, Cotonou.
- Ministère des Finances et de l'Economie (2002), Rapport Economique et Financier, Loi de Finances-Gestion 2002.
- MPREPE (1996), Déclaration de politique de population de la République du Bénin.
- PNUD (2002), Rapport Mondial sur le Développement Humain.

EQUIPE DE REDACTION DU PREMIER RAPPORT SUR LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

<i>Supervision</i>	
S. E. M. Bruno Amoussou,	<i>Ministre d'Etat, Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement, Président du Conseil National de la Statistique</i>
M. Moustapha Soumaré,	<i>Coordonnateur des activités opérationnelles du système des Nations Unies au Bénin</i>
<i>Coordination</i>	
M. Maurice Bankolé, Mme Sylvie Kinigi,	DG/INSAE, Secrétaire du CNS Economiste Principale du PNUD
<i>Direction technique</i>	
M. Kouassi Apéléto Dégboé, M. Michel Ahohoukpanzo,	Coordonnateur du projet OMD Economiste national du PNUD
<i>Consultants</i>	
M. Sylvestre Adjahoutonon,	Consultant Sénior
M. Ibouaïma Yankpé Gbéré,	Consultant Economiste
M. Appolinaire Houéno,	Consultant Statisticien
<i>Comité de lecture</i>	
Mme Gemma Dossou-Yovo, M. Aïdaco Hervé Coysse, M. Laurent Kolégbé, M. Gustave Assah,	Professeur de CEG Journaliste Mathématicien-Juriste Sociologue
<i>Travaux de PAO et de mise en page</i>	
Mme Gemma Dossou-Yovo, M. Kouassi A. Dégboé, M. Aleksii Hokkanen,	Consultante Assistant Assistant
<i>Personnes ressources</i>	<i>Secrétariat et logistique</i>
Mme Andrée Cossi M. Ignace Allagnon M. Aleksii Hokkanen M. Gilles Fagninou M. Nicolas Pron M. Agbodji Jacques Houensou M. Moukadam Allougbin Feu Gratien Ayéna	Mme Cécile Têka Mme Marguerite Loko Mme Mireille Tanimomo Mme Isabelle Santos Julien Tokpanou Jules Djidonou Joseph Oké Feu Gratien Ayéna
<i>Adoption : Comité de Pilotage</i>	
<i>Validation : Comité Technique</i>	
<i>Fourniture des indicateurs utilisés dans le cadre de la rédaction du rapport : Equipe d'administration de BenInfo</i>	
<i>Impression : Nouvelle Imprimerie Industrielle du Bénin</i>	